



HAL
open science

Une contrainte sur l'effacement du nom

Mitsou Ronat

► **To cite this version:**

Mitsou Ronat. Une contrainte sur l'effacement du nom. Mitsou Ronat. Langue Theorie générative étendue, Hermann, pp.153-171, 1977, 2705658394. <halshs-03960831>

HAL Id: halshs-03960831

<https://shs.hal.science/halshs-03960831v1>

Submitted on 27 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

Table

Ouverture	<i>Mitsou Ronat</i>	7
Préface : Le transformationnisme et la critique	<i>Jean Pierre Faye</i>	11
Introduction à la théorie standard étendue	<i>Noam Chomsky</i>	19
Alternatives aux contraintes globales	<i>Joseph Emonds</i>	41
Régularités morphologiques et sémantiques dans le lexique	<i>Ray Jackendoff</i>	65
De l'interprétation exclamative comme valeur sémantique résiduelle	<i>Jean-Claude Milner</i>	109
Définition de la grammaire et jugement de locuteur. De la psychologie à la sociologie du langage	<i>Carlos-Peregrín Otero</i>	123
Une contrainte sur l'effacement du nom	<i>Mitsou Ronat</i>	153
La liaison en français et la notation \bar{X}	<i>Elisabeth Selkirk</i>	171
Postface : Esquisse d'une voie pour le transformationnisme. Sociologie des langages et sémantique de l'histoire	<i>Jean Pierre Faye</i>	191
<i>Index des noms propres</i>		215
<i>Index des termes</i>		219

*Une contrainte sur l'effacement du nom **

EN FRANÇAIS, il existe des syntagmes nominaux sans spécifieurs. Ce sont par exemple des noms propres : *Julien, Londres*, ou des noms appartenant à des expressions idiomatiques : *faire confiance, rendre justice*, etc. En revanche, le français n'admet généralement pas de syntagmes nominaux sans nom (sauf s'il y a un pronom) : les spécifieurs ne se trouvent jamais seuls :

- (1) * Ces sont arrivés.
- * Les qui parlent les ont vus.
- * Ils ont ton.

Toutefois, dans certains cas, le nom peut être absent; par exemple :

- (2) J'ai choisi les deux qui m'avaient été présentés.
- Lui a préféré les rouges.

Cet article a pour but de cerner les raisons pour lesquelles l'absence du nom est permise ou interdite. J'avancerai pour cela une contrainte liée à ce qu'on peut imaginer de la structure du syntagme nominal. J'indiquerai ensuite des questions laissées sans réponses dans mon analyse.

Pour interpréter complètement les exemples du paradigme (2), un contexte est nécessaire. Si le seul contexte linguistique des phrases de (2) est une phrase comme (par exemple) : *On nous a dit d'abattre les espions*, c'est le mot *espion* qui sera sous-entendu, et l'on interprétera (2) ainsi : *j'ai choisi les deux espions qui m'avaient été présentés, lui a préféré les espions rouges*. Par ailleurs, le nom peut

* Je tiens à remercier tout spécialement Richard Kayne, qui, après avoir longuement discuté avec moi de ce travail, m'a permis de le présenter à son séminaire, à Paris VIII-Vincennes.

être mentionné dans la même phrase, à gauche ou à droite du syntagme nominal dans lequel manque le nom. On a ainsi :

(3) Ces hommes étaient les deux que Chloé redoutait.

Le fait que Samson ait tué les rouges ne signifie pas que les espions blancs auront la vie sauve.

Pour rendre compte des faits contenus dans (2) et (3), je propose une règle d'effacement (désormais Eff-N) sous identité¹ de la forme suivante :

1. On pourrait proposer en alternative une règle interprétative qui relierait un pronom abstrait ou un Δ à un syntagme nominal de l'environnement. Bien qu'une solution de ce type, comme me le signale Maurice Gross, ne serait sans doute pas défendue par les partisans des règles interprétatives (par exemple, Jackendoff (1971), propose une règle de suppression dans le SN anglais), il convient de comparer les deux hypothèses. Les règles interprétatives de coréférence s'attachent davantage à la référence sémantique, tandis que les règles de suppression sont plutôt formulées en termes lexicaux. Ainsi, le nombre importe dans la règle qui relie le SN au pronom réfléchi :

- c) les espions rouges se sont démasqués eux-mêmes
 * les espions blancs se sont rendus lui-même;

mais il n'a aucun rôle dans la suppression du nom :

- b) Le patron avait organisé toutes sortes d'effacements. Mais le dernier était le plus réussi.
 Il tuait par amour pour Chloé, une grande fille rousse. Pourtant, auparavant, il n'aimait que les petites brunes.

L'effacement du nom s'appuierait donc sur la « non-distinction » de l'item lexical, plutôt que sur l'identité absolue ou référentielle : Chomsky (1965, p. 179-181) distingue les traits inhérents des traits contextuels, et indique que seuls les premiers sont nécessaires pour qu'une transformation de suppression obéisse à la condition de « récupérabilité ». Le genre est un trait inhérent pour les noms, mais un trait contextuel pour les adjectifs, qui reçoivent le féminin ou le masculin par les règles d'accord.

L'effacement du nom ne pourrait s'effectuer que si le genre est respecté :

- c) * Samson de son côté adorait les espions rouges. Je l'aurais cru attiré plutôt par les blanches.

Dans c), on ne peut pas retrouver *espionnes* comme nom effacé par la règle, dans le syntagme *par les blanches*.

De plus la coréférence peut relier des SN coordonnés et des pronoms, des noms propres et des pronoms, tandis que la règle d'effacement a besoin d'une constance lexicale :

- d) a * Samson et le patron sont les deux dont j'ai parlé aux espions blancs,
 b Le patron_i et Samson_j sont certains qu'ils_{ij} rapporteront le secret du message (5).

L'exemple d) a est marqué du signe * seulement dans la mesure où le nom supprimé

(4)	X _(sN)	Y	N _i	Z)	K	(sN	W	N _i	U)	R	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	⇒	
	1	2	3	4	5	6	∅	8	9	ou bien	
	1	2	∅	4	5	6	7	8	9		

où K pourrait contenir une frontière de phrase.

On voit immédiatement que la règle (4), si elle permet de rendre compte de (2) et de (3), permet également l'engendrement de (1) : ce qui n'est pas désiré.

est irrécupérable car on n'a pas : * *Samson et le patron sont les deux Samson et patron dont j'ai parlé aux espions blancs.*

Lisa Selkirk me signale qu'en anglais, dans : *He bought a blue book that was on sale and I got a red one*, c'est la séquence *book that was on sale* tout entière qui se réfère à *one*. Dans la mesure où les règles transformationnelles sont généralement formulées en termes de constituants, cela fournirait un indice en faveur d'une règle interprétative puisque *book that was on sale* n'est pas un constituant. Toutefois, en français, on aurait affaire à des éléments discontinus. L'exemple :

e) Les hommes s'étaient assis sur les canapés verts qui faisaient face aux douanes, et moi sur le rouge

qui est ambigu, peut être interprété ainsi : ... *et moi sur le canapé rouge qui faisait face aux douanes*. De plus, il semble que la suppression de la relative soit indépendante de la suppression du nom, puisque la relative peut être également sous-entendue dans : ... *et moi sur le canapé rouge*. Il y aurait donc deux règles d'effacement distinctes, et non une règle interprétative portant sur des suites discontinues.

La théorie des traces de Selkirk (1972) indiquerait en revanche que l'on a affaire à un effacement. En effet, pour tous les locuteurs, la liaison entre un article et le nom ou l'adjectif qui suit (si ces derniers commencent par une voyelle) est obligatoire : les-anciens-agents, les-agents reconnus, * les/anciens/agents, * les/agents reconnus. Mais, si le nom a été supprimé, il n'est pas nécessaire d'effectuer la liaison :

f) Elle s'était entraînée sur les cibles noires, et lui sur les/oranges.

On pourrait penser que la trace laissée par la transformation d'effacement a empêché la liaison.

Il doit exister d'autres contraintes sur l'identité des noms impliqués dans la règle (4), que je n'ai pas encore étudiées. Par exemple, il n'y a pas d'interprétation décisive dans :

g) ?* Les complices de Samson ont voyagé à côté des complices de Chloé.
Les rouges, seuls, étaient au courant de cette promiscuité.

Dans g), le signe * signifie qu'il n'est pas possible, ou difficilement possible, d'interpréter *les rouges* comme *les complices rouges*. Certainement, bien d'autres questions demeurent informées.

On pourrait bien entendu ajouter une liste de conditions *ad hoc* sur les variables, disant que la règle (4) s'applique uniquement si *a*) Y (ou W) est un numéral, ou bien *b*) Z (ou U) contient un adjectif, etc. Cette manière de procéder serait peu explicative. Elle n'aurait aucune portée prédictive.

Au lieu de faire une liste des contextes dans lesquels Eff-N peut s'effectuer, c'est-à-dire une liste de contraintes horizontales, j'ai pensé qu'il serait plus intéressant de considérer le problème « verticalement », en posant la question : qu'est-ce qui, dans la structure profonde, différencie (1) de (2)? Quelles sont les structures superficielles qui résulteraient de Eff-N, et pourquoi les unes sont-elles grammaticales, contrairement aux autres?

Pour répondre à ces questions, j'ai choisi d'utiliser la notation « barre » proposée par Chomsky (1967), que je transcrirai ici, par commodité, à la manière de Selkirk (1972) et de Emonds (1974) par la notation « prime ». Dans cette notation, les règles de réécriture ont la forme :

$$X'' \rightarrow (\text{Spec}, X') X'$$

La contrainte que je vais défendre est la suivante (pour le français) :

(5) *N' doit dominer quelque chose en structure superficielle.*

Pour vérifier la validité de cette contrainte, il faut avoir une idée assez précise de ce qui est dominé par N' et de ce qui ne l'est pas, bien entendu. Cette contrainte bloquerait Eff-N si le résultat de cette transformation devait aboutir à une structure dans laquelle N' ne dominerait plus aucun item lexical.

Nous pouvons voir tout de suite que la contrainte (5), empêche l'engendrement de (1). En effet, il est admis que les articles définis, les relatives restrictives, les démonstratifs, etc., sont engendrés en structure profonde par l'intermédiaire du spécifieur. Il est également admis que les relatives sont déplacées par une règle tardive, et attachées à la droite du syntagme nominal, directement au nœud N''. Par conséquent, l'effet de Eff-N dans les exemples de (1) serait de laisser N' sans éléments à dominer.

Pour expliquer la grammaticalité de (2), il faudrait prouver que les adjectifs et les numéraux sont dominés par N'. Nous aurions les règles (provisoires) suivantes :

$$\begin{aligned} (6) \quad N' &\rightarrow (\text{Spec}, N') N' \dots \\ N' &\rightarrow (Q) N (A) \dots, \text{ où } Q = \text{numéral}. \end{aligned}$$

Considérons d'abord le cas des adjectifs.

L'idée que des adjectifs comme *rouge* sont engendrés directement dans le syntagme nominal, sous N', va à l'encontre des analyses traditionnelles selon lesquelles les adjectifs épithètes sont dérivés d'une relative réduite : *l'espion qui est rouge* \Rightarrow *l'espion rouge*. Il existe, en français, des arguments contre une telle

dérivation. En particulier, j'ai montré² que la coordination de ces adjectifs avec l'expression *tout en étant* était impossible. Cette expression a pour particularité de ne pouvoir entrer en relation de coréférence qu'avec un SN sujet :

(7) Samson avait épousé Chloé tout en étant

{ certain } qu'on lui demanderait le secret du (4).
* certaine

Or la coordination de *tout en étant*, possible avec une relative, ne l'est pas avec l'adjectif :

- (8) a) Le patron a préféré les armes qui sont vieilles tout en étant précises,
b) * Le patron a préféré les armes vieilles tout en étant précises.

L'exemple (8b) est agrammatical parce que *précises*, féminin pluriel ne peut être relié au sujet *patron*, masculin singulier. La différence entre (8a) et (8b) est due au fait que dans le premier, *précises* peut s'accorder avec *armes* par l'intermédiaire du relatif *qui* sujet (ou bien : avant le processus de relativisation, quand *armes* appartient à l'enchâssée), tandis que dans le second, le mot *armes* est situé dans un SN objet; la seule coréférence possible pour l'expression *tout en étant* serait alors le sujet de la phrase *patron*, mais dans ce cas il y a une violation des règles d'accord. L'expression *tout en étant* nous fournit donc un argument en faveur de la dérivation directe, sous N', des adjectifs comme *rouge*, *vieux* ou *précis*, et contre leur dérivation dans le spécifieur, par l'intermédiaire d'une relative réduite. On pourrait objecter que ce qui différencie (8a) de (8b) n'est pas une différence de dérivation ou de structure, mais simplement une conséquence de l'ordre de la réduction de la relative et de l'application de la règle interprétative reliant *tout en étant* au SN sujet. Cette objection ne tient pas, comme le montrent les faits suivants, dans lesquels se trouvent des adjectifs suivis de compléments déterminatifs :

- (9) a) Il nous a alors demandé de supprimer de la liste les noms qui sont susceptibles de le gêner tout en étant impossibles à oublier,
b) « Je vous ai demandé de supprimer de la liste les noms susceptibles de me gêner tout en étant impossibles à oublier. »

Dans (9b), la réduction n'amène pas à une agrammaticalité, et *impossibles* est lié à *noms*. Cela signifie que les adjectifs comme *susceptible de*, etc., sont dérivés en structure profonde dans le prédicat d'une relative, qui est réduite ensuite. Pour expliquer la grammaticalité de (9b), il faut supposer que la règle qui lie

2. Cf. *Échelles de base et mutations en syntaxe française*, mon doctorat de 3^e cycle, Paris-Vincennes, 1974.

tout en étant au sujet de la relative s'applique *avant* la réduction. Par ailleurs, on ne peut pas supposer que *tout en étant* est relié au SV dominé par le SP de *le gêner*. Cette coordination est impossible, comme le montre :

- (10) Chloé a permis à Samson de tirer tout en étant $\left\{ \begin{array}{l} \text{certaine} \\ * \text{ certain} \end{array} \right\}$ qu'il rate-rait la cible.

Si la coordination avec un infinitif enchâssé dans un SP était possible, on s'attendrait à ce que *certain* puisse être lié à *Samson* dans (10). D'autres arguments renforcent la différence de dérivation entre des adjectifs comme *rouge* et des adjectifs comme *susceptible de*. Je les donne ici dans leur aspect distributionnel seulement, sans en donner l'explication :

- (11) * Ceux blancs se sont enfuis.

Ceux qui sont susceptibles de payer le feront.

Ceux susceptibles de trahir le payeront.

Je lui ai prêté mes armes légères

* Il m'a rendu mes couteaux qui sont brillants

* Mes plans susceptibles d'être volés sont dans son oreiller

Les seuls types susceptibles d'avoir le courage d'entreprendre une aventure pareille seront contactés demain

Les seules actions qui leur seront demandées consisteront en un détournement d'attention

* Les seuls types fous manqueront

(où *les seuls* est restrictif, et non interprété comme : *seulement*).

- (12) * Les mains de Samson gigantesques

Les cheveux de Chloé susceptibles de se dresser

Les photos du patron que je développe feront l'affaire

L'action brutale du patron,

* Les formules que les espions cherchent de l'organisation,

* Les avantages susceptibles d'être publiés de l'initiative n'ont pas d'importance.

Dans (11), les pronoms démonstratifs, compatibles avec la relative, le sont également avec des adjectifs comme *susceptible de* (adjectifs complexes), mais ne le sont pas avec *blanc* (adjectif simple); en revanche, les adjectifs simples sont compatibles avec les pronoms possessifs, contrairement aux relatives et aux

adjectifs complexes. Le déterminant *les seuls*, qui exige une relative, est compatible avec les adjectifs complexes seuls, et non avec les adjectifs simples seuls : * *les seuls types fous manqueront* est rejeté parce que quelque chose manque, il faudrait ajouter une relative pour rendre la phrase acceptable : *les seuls types fous qui aient été conviés sont dirigés vers la table*.

Dans (12), on voit la distribution complémentaire des adjectifs simples d'une part, et des relatives et des adjectifs complexes de l'autre, lorsque le SN comporte un complément prépositionnel. Tous ces faits sont prédits de manière naturelle si, comme l'indique l'argument comportant *tout en étant*, les adjectifs simples sont dérivés directement dans le syntagme nominal sous N', et les adjectifs complexes, au moyen d'une relative réduite. Les adjectifs complexes sont par conséquent dominés par le spécifieur en structure profonde (ou par N'' en structure superficielle)³. On s'attendrait, si la contrainte (5) est correcte, à ce que Eff-N ne puisse pas s'appliquer quand le SN comporte un adjectif complexe seul; c'est le cas effectivement :

- (13) * les capables de trahir se sont démasqués
* Samson a désamorcé les susceptibles d'exploser.

Ainsi, par des arguments indépendants, j'ai montré que les adjectifs simples avaient une dérivation différente des adjectifs complexes, les premiers sous N', les seconds dans le spécifieur. La contrainte (5), qui expliquait déjà l'impossibilité de (1), explique également pourquoi *les rouges* est grammatical, contrairement à * *les capables de trahir*.

Il est plus difficile de trouver des arguments décisifs en faveur de l'existence d'un nœud Q (Numéral) dominé par N'. Pourtant, quelques faits semblent étayer cette hypothèse. On sait que les pronoms ne sont jamais accompagnés de déterminants :

- (14) * Les eux qui ont poursuivi Chloé sont tombés dans le piège
* Elle avait prévu une auto pour ses eux.

En revanche, ces mêmes pronoms apparaissent avec les numéraux :

- (15) Eux deux forment une équipe excellente.

De même, ils peuvent apparaître avec *seul* :

- (16) Mais lui seul connaît toute l'affaire .

et en présence de *seul*, Eff-N est possible :

- (17) C'était la seule qui pouvait leur assurer une retraite confortable.

On pourrait, bien entendu, traiter ces faits en termes de traits de sous-catégori-

3. L'extraposition des relatives restrictives ne serait pas nécessaire si l'on utilisait un modèle à *peignes*, à partir des algèbres non-associatives : les branches des peignes pouvant s'imbriquer (ou se croiser), la relative pourrait être dominée par le spécifieur et se situer à droite du SN.

sation : si l'on considère que les numéraux sont engendrés dans le spécifieur, il faudrait marquer positivement ou négativement les relations entre chaque déterminant pris individuellement et les pronoms. Mais on pourrait dire aussi, plus « simplement », que les pronoms sont marqués négativement et d'une manière générale par rapport aux spécifieurs et que les numéraux (et *seul(s)*) ne sont pas dans le spécifieur. La seconde solution a pour l'instant l'avantage de présenter une explication structurale, plutôt que contextuelle : elle rentrerait dans une analyse plus générale. (Pour être probante, cette solution devrait expliquer aussi *pourquoi* (14) est agrammatical, me signale R. Kayne). Je retiendrai cette seconde solution, qui explique la différence entre (14) et (15) à l'aide d'une dérivation des numéraux sous un nœud qui n'est pas le spécifieur, pour en explorer quelques conséquences.

Si les numéraux (et *seul(s)*) ne sont pas dominés par le spécifieur, il existe deux autres possibilités : ils peuvent être soit dominés par N'' , soit par N' .

Kayne (1975) a montré que les quantificateurs *tous* et *chacun* devaient être dominés directement par N'' ⁴. Deux problèmes se posent : la règle du syntagme nominal est-elle de la forme $N'' \rightarrow$ (tous) (chacun) (Spec, N') N' , auquel cas PLACEMENT-DE-CLITIQUE s'appliquerait à N' , les pronoms étant dominés par N' ? Ou bien la règle est-elle de la forme $N'' \rightarrow$ (Quant) N'' , où

Quant \rightarrow $\left\{ \begin{array}{l} \text{Tous} \\ \text{chacun} \end{array} \right\}$ et où les pronoms seraient dominés par N'' ?

Les deux règles engendrent bien la séquence *tous les agents de notre organisation ont chacun été munis d'antidote*; mais rien n'empêche la seconde d'engendrer ?* *Tous les espions ont tous été attirés par le patchouli* ou ** *Il leur a chacun offert à chacun un petit flacon de leur composition*. Il faudrait donc ajouter des restrictions *ad hoc* pour bloquer la récursivité de $N'' \rightarrow$ (Quant) N'' ; il est donc plus adéquat de supposer que le nœud N'' , dans ce cas, n'est pas récursif, et de choisir la première règle qui permet l'engendrement de *tous* et de *chacun* sous le même N'' , mais qui ne permet pas d'engendrer 2 (ou plus) *tous* et *chacun* : c'est le résultat désiré.

Si les numéraux étaient engendrés directement sous N'' , on aurait la règle $N'' \rightarrow$ (tous) (chacun) (spec, N') (Q) N' , où Q serait « sœur » de *tous* et de *chacun*. Dans ce cas on s'attendrait à ce que PLACEMENT-DE-CLITIQUE, formulé alors en termes de N' , soit également possible à partir de structures comme :

- (18) (J'ai décidé d'envoyer à eux tous un petit message)
(Chloé a préféré envoyer à eux deux une carte postale).

4. *Tous* peut se trouver seul en position sujet. Kayne l'engendrant directement sous N'' , cela n'est pas une violation de la règle (5). On a : $N'' \rightarrow$ Tous Δ .

Or on sait que ce n'est pas vrai :

- (19) J'ai décidé de leur envoyer à tous un petit message
* Chloé a préféré leur envoyer à deux une carte postale.

Si les numéraux, contrairement aux quantifieurs *tous* et *chacun*, étaient dominés par N', cela expliquerait que PLACEMENT-DE-CLITIQUE ne puisse pas les laisser « derrière », puisque cette transformation déplacerait le N'.

Ainsi, la dérivation des numéraux sous le nœud N' expliquerait d'une part la différence, à l'égard des pronoms, et de leur comportement et de celui des spécifieurs, et d'autre part leur différence d'avec *tous*. Contrairement aux arguments concernant les adjectifs, il s'agit plutôt ici d'arguments « par l'absurde ». Je les retiendrai pour le moment.

Si, par conséquent, les adjectifs, les numéraux, et les éléments comme *seul(s)*, sont dominés par le nœud N', Eff-N, en s'appliquant, laisse ce nœud N' dominer quelque chose dans (2), et dans (17). La contrainte (5) n'est pas violée : plus exactement, cet ensemble de faits renforce l'idée d'une telle contrainte.

L'analyse des partitifs proposée par Kayne (1975, ch. 2) paraît renforcer la nécessité d'un nœud Q sous N'. D'après son analyse, la cliticisation de *en* dans :

- (20) Ils ont finalement reçu des télégrammes roses
Ils en ont reçu des roses (de télégrammes)

est rendue possible par la structure profonde (S_N des (S_P de télégramme) roses); l'article *un* et les numéraux se comportent de la même façon :

- (21) Chloé en a reçu un (vert)
Samson en a reçu trois (jaunes).

Pour ma part, je considérerai l'article indéfini comme un numéral et le numéral comme un indéfini ⁵.

Si les indéfinis et les partitifs étaient dominés par Q, avec les numéraux, il y aurait deux sources possibles pour les articles : l'une dans le spécifieur, l'autre sous N'. On pourrait expliquer alors très simplement une différence entre le français standard et le français populaire. En *français standard*, le partitif *des* se comporte comme l'article défini, dans la mesure où il ne se trouve jamais seul, contrairement aux numéraux :

5. Kayne me signale que les non-dénombrables se comportent différemment :

h) L'homme blanc a montré un courage exemplaire /* il en a montré un
Milner (1973) indique le caractère indéfini des numéraux à l'aide du test de l'extra-
position :

i) Il lui était arrivé un (/* le) grand malheur; il est venu trois espions rouges.

- (22) J'en ai mangé un (qui était dangereux)
 Le patron en a détruit deux (qui étaient trop compromettants)
 * Chloé en a renvoyé des (qui lui avaient déplu).
 (Cf. * Elle les avait appris par cœur ces.)

En revanche, en *français populaire*, le partitif se comporte comme les numéraux. On a⁶ :

- (23) P'tit Louis en avait zigouillé des qui étaient plus costauds qu'ça.

Cette différence entre le français populaire et le français standard pourrait donc être expliquée aisément si, respectivement, *des* était engendré sous un nœud Q (sous N') ou dans le spécifieur. La cliticisation de *en* serait sensible à la contrainte (5) : c'est ce qui expliquerait la différence entre *des roses* et * *des qui sont roses* en français standard. Dans le premier cas, *rose* (adjectif) serait dominé par N', tandis que dans le second, PLACEMENT-DE-CLITIQUE laisserait un syntagme nominal comportant uniquement le spécifieur, N' ne dominant plus rien⁷.

Si la contrainte (5) est correcte, elle pourrait, en retour, être utilisée comme test pour la structure du syntagme nominal. Ainsi elle indiquerait que des adjectifs comme *formidable*, *épatant*, *dégoûtant*, que Milner (1974) appelle non classifiants (émotifs) pour les opposer aux classifiants (descriptifs) comme *rouge*, ne sont pas dominés par N'; en effet on a :

- (24) * Chloé regrette ces formidables-ci
 * Samson a vu les épatants⁸.

6. *Des* peut aussi se trouver tout seul dans des expressions populaires comme :
 j) Y'en a des, j'vous jure, i'f'raient mieux d's'occuper d'leurs oignons.

7. Il faudrait étudier la structure des pronoms possessifs *les miens*, *la tienne*, *le leur*, etc. Ces pronoms sont compatibles avec ces numéraux : *les deux miens*, *les trois leurs*, mais incompatibles avec les adjectifs : * *les miens rouges*, * *les gros leurs*. Il existe des tournures archaïques : *sois mienne*, *une mienne pensée*, qui indiquerait peut-être que si, comme le propose Kayne (1975), la dérivation de ces pronoms possessifs est : *le Δ à moi* ⇒ *mon Δ* ⇒ *le mien*, *mien* venant remplir la tête du SN, alors *mien* est accroché à A plutôt qu'à N. Mais ceci n'est qu'une supposition.

8. Milner (1974) fait appel à la distinction classifiant/non-classifiant pour expliquer la différence d'intuition dans les exclamatives * *quel livre rouge!* / *quel livre admirable!*. Cela veut dire que si un locuteur accepte les phrases de (24), (26) et (28), c'est parce qu'il a considéré l'adjectif comme un classifiant, comme un élément permettant de distinguer les objets. J'ai appelé ce phénomène de changement de classe *les mutations*, qui expliquent une partie des effets rhétoriques ou stylistiques (cf. note 2).

Les adjectifs non classifiants sont-ils engendrés par l'intermédiaire d'une relative réduite, comme les adjectifs complexes? La réponse est non, si l'on reprend les contextes syntaxiques présentés dans (8), (9) et (11) :

(25) * Ceux dégoûtants sont là

* J'ai vendu les informations épatantes tout en étant banales

* Les espions bleus ont acheté les seules formules formidables.

Apparemment donc, les non-classifiants se comportent comme *rouge* et ne sont pas dérivables comme les adjectifs complexes. En fait ce n'est pas vrai non plus, car ils n'ont pas la même distribution que *rouge* :

(26) J'avais mis mes chaussures noires

* Lui portait ses gants formidables (cf. note 8).

Les non-classifiants n'appartiennent donc ni aux adjectifs simples ni aux adjectifs complexes. L'hypothèse la plus naturelle serait de les attacher au nœud N". On expliquerait ainsi, d'ailleurs, l'ordre dans lequel les trois types d'adjectifs *doivent* se présenter en structure superficielle, à l'exclusion de tout autre :

(27) L'homme blanc épatant susceptible de servir d'appât
s'était introduit dans l'aéroport

* L'homme épatant blanc, etc.

Le fait que les non-classifiants et les adjectifs simples n'aient pas la même dérivation explique pourquoi la coordination n'est pas naturelle dans :

(28) ?? L'arme lourde et formidable glissée dans sa poche (cf. note 8).

Si les non-classifiants sont engendrés sous N'', la contrainte (5) bloquera la dérivation de (24).

L'existence de la contrainte (5) indiquerait également que les syntagmes prépositionnels ne sont pas attachés au nœud N' ainsi défini, mais au nœud N"; en effet, Eff-N est impossible dans :

(29) * Les du gang devaient se trouver dans une valise métallique

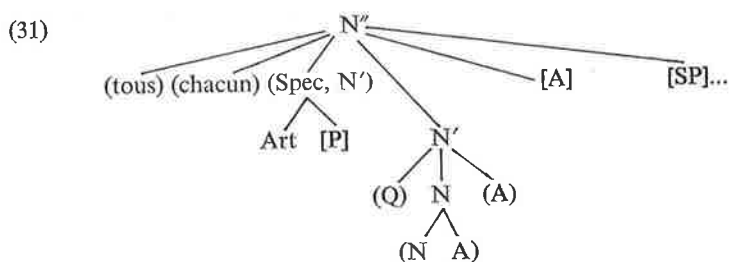
* La dans ces avions était douteuse.

Par ailleurs, si les SP étaient engendrés sous N', alors que les adjectifs non-classifiants sont engendrés sous N", on s'attendrait à ce que (30) soit correct, et ce n'est pas le cas :

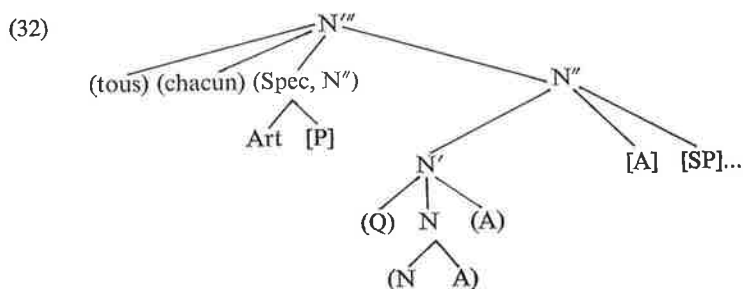
(30) * ? Les conseils de l'homme blanc excellents ont été suivis.

Il existe encore au moins une catégorie d'adjectif dont je n'ai pas parlé, ce sont les « pseudo-adjectifs » comme *buccal*, *postal*, etc., qui sont interdits en position prédicative. Je n'entrerai pas ici dans le détail de l'argumentation, je dirai simplement que ces derniers sont engendrés sous N (cf. note 2).

Voici, en résumé, ce qui est dit de la structure du SN dans cet article, représenté par deux arbres⁹ :



ou bien :



9. Cf. note 2. En général, c'est le N qui domine la séquence NA qui est effacé par Eff-N; on n'a pas :

k) ?* Le plan quinquennal et le cadastral sont dans sa poche.

Toutefois, si dans un contexte donné, il n'y a aucun doute sur le nom supprimé, Eff-N peut affecter le N de (NA); en période électorale, l'expression *les présidentielles* est compris sans équivoque comme : *les élections présidentielles*.

Les structures (31) ou (32) rendent compte également du fait que les restrictions de sélection soient de moins en moins fortes entre le nom et l'adjectif selon les classes. Ainsi, les relations entre le nom et le pseudo-adjectif sont généralement d'ordre idiomatique. Les relations entre le nom et le classifiant sont très fortes, mais sont moins fortes entre le nom et le non-classifiant, puisque ce dernier, au fond, présente des critères subjectifs, etc. Ces remarques devraient être reliées à que dit Williams (1971) des restrictions entre les trois compléments et le verbe, dans par exemple :

John hasn't offended|Bill|by telling jokes|since returning home

J'aimerais ouvrir ici une parenthèse concernant les règles d'insertion lexicale. Il semble que les règles de projection classiques ne soient pas capables de bloquer la dérivation de séquences comme * *le plan susceptible de faire éclater la révolution épatant cadastral*, car ce n'est pas de l'incompatibilité des noms et des adjectifs, ou des adjectifs entre eux, qu'il s'agit, mais bien de leur ordre respectif. On pourrait, comme me le suggère Nicolas Ruwet, inventer des règles interprétatives qui filtreraient les surfaces (la grammaire engendrant toutes les combinaisons d'adjectifs) et rejetteraient les séquences indésirables. Le défaut de ces règles interprétatives - là, c'est que, pour le moment, on ne sait pas trop quelle est leur forme. Il faut donc attendre des études ultérieures.

On pourrait également penser à utiliser les informations de la structure profonde pour sous-catégoriser les items lexicaux, et développer ainsi une idée émise par Chomsky, dans une note¹⁰ de *Aspects* :

« On pourrait prendre en considération une nouvelle manière d'étendre la théorie de la grammaire indépendante du contexte, qui admettrait des règles contraignant la réécriture par des transformations locales (c'est-à-dire sur la base du symbole catégoriel qui *domine*), cela de pair avec ce qui a été assez largement étudié : l'extension des grammaires indépendantes du contexte aux grammaires contextuelles, qui admettent des règles contraignant la réécriture sur la base des symboles contigus. »

Dans le cas des adjectifs, les items lexicaux seraient décrits non seulement en fonction de la catégorie lexicale et des règles de sous-catégorisation habituelles, mais encore en fonction du symbole qui *domine immédiatement* l'adjectif. On aurait ainsi dans le lexique :

buccal, + A, + N/A, ...

rouge, + A, + N'/A, ...

formidable, + A, + N''/A, ...

susceptible, + A, + V''/A, + — de...

Notons que la structure (31) et la structure (32), se prêtent assez bien à ces distinctions, qui auraient perdu de leur pertinence si on avait montré par exemple que l'on avait besoin de deux nœuds A dominés par le même nœud N'', etc. Notons encore que le caractère transformationnel de l'insertion lexicale permet de telles contraintes, puisque les transformations sont « capables de « regarder en arrière » vers les étapes antérieures de la dérivation » (cf. Chomsky (1957), §5.2)), contrairement aux règles de réécriture. Ces regards tournés vers le « passé » diffèrent des contraintes portant sur « l'avenir » d'une dérivation qui ont été proposées par certains linguistes. La contrainte est formulée de manière précise en termes de symboles adjacents, contrairement aux

10. Il s'agit de la note 18 du chapitre 2. Cette note m'a été rappelée par Jean-Claude Milner, au cours d'une conversation avec Carlos Otero et Judith Strozer concernant les rapports du lexique et de la structure profonde.

contraintes dérivationnelles qui peuvent relier des étapes éloignées de la dérivation. La parenthèse est refermée.

EXTENSIONS POSSIBLES DE LA CONTRAINTE (5)

Il serait bien entendu intéressant de savoir si la contrainte (5) possède des équivalents ailleurs. En français, le syntagme adjectival semble être soumis à une contrainte analogue. Il faut d'abord distinguer les modificateurs propres aux adjectifs, comme *aussi... que*, des modificateurs qui déterminent aussi bien des adjectifs que des prédicats de toutes sortes, comme *plus... que*, *moins... que* : *Samson tremblait plus que le patron en déchiffrant le microfilm 31*, etc. Si la règle du syntagme adjectival est :

(i) $A'' \rightarrow (\text{Spec}, A') A'$

(ii) $A' \rightarrow A (\text{SP})$

et si la contrainte transposée est :

A' doit dominer quelque chose en structure superficielle

on s'attendrait à ce que la suppression de l'adjectif soit possible si le SP de (ii) est développé, et interdite si le spécifieur de l'adjectif doit rester seul. C'est le cas :

(33) Samson était content d'attendre, et Chloé, de rester
* Samson était content, et Chloé.

(34) * Mais les espions rouges étaient aussi prudents qu'intelligents, et les espions blancs aussi que patients
* Ce qui prouve que Chloé avait été plus perspicace que bavarde et Samson plus que sourd
(au sens de : *plus perspicace que sourd*).

(34) contraste avec :

(35) Les espions rouges seront plus intelligents que les espions blancs, et Chloé plus que le patron.

Dans (35), *plus... que* semble plutôt modifier la phrase ou le prédicat, comme l'indique la variante : *les espions rouges sont intelligents, plus que les espions blancs*. Dans ce cas, la suppression de l'adjectif, par *Gapping* ou une autre règle, ne laisserait pas un A' ne dominant rien, mais, à la rigueur, un A'' .

Toutefois, une étude plus poussée du syntagme adjectival est nécessaire, pour que l'extension de la contrainte (5) soit probante.

Si le syntagme adjectival français offre quelques indications en faveur d'une extension possible de (5), il n'en est pas de même dans le syntagme ver-

bal français. Bien entendu, il faudrait bien connaître la structure du syntagme verbal pour savoir à quoi correspondrait le V'. Intuitivement, on pourrait penser que V' domine le verbe et les objets direct et indirect, tandis que V'' dominerait V' et les SP de lieu et de temps (par exemple). Mais *Gapping* peut supprimer le verbe et l'objet dans :

(36) Les rouges avaient déposé leur marchandise à Paris, et les blancs, à Boston.

Par conséquent, si l'on voulait généraliser la contrainte (5) pour l'ensemble des catégories majeures du français, il faudrait soit la modifier, soit prouver que les SP de lieu et de temps font partie du V', etc.

L'*anglais* en revanche, semble présenter des faits compatibles avec l'idée d'une telle contrainte, du moins en ce qui concerne le syntagme verbal. Une contrainte semblable à (5) fournirait une alternative plausible à la *No-Ambiguity-Condition* de Hankamer (1973). Si l'on regarde bien tous ses exemples, ainsi que les contre-exemples qu'il donne à son analyse, on s'aperçoit que dans chaque cas, il est interdit de supprimer l'objet direct (qui peut être aussi le sujet d'une infinitive). On aurait les règles, $V'' \rightarrow V' \text{ SP} \dots$, $V' \rightarrow V \text{ SN}$; GAPPING pourrait effacer le V et les SP, mais pas le SN objet. Hankamer, je le rappelle, expliquerait que la seule interprétation possible de *Jack wants Mike to wash himself and Arnie to shave himself* soit : ... et que Arnie se rase (et non : ... et Arnie veut que Mike...), en disant : il existe une condition qui empêche l'*output* d'une transformation d'effacement telle que *Gapping* d'être une structure ambiguë. Plus exactement :

« Any application of Gapping which would yield an output structure identical to a structure derivable by Gapping from another source, but with the "gap" at the left extremity, is disallowed. »

(« Toute application de Gapping qui aboutirait à une structure identique à une structure dérivable par Gapping à partir d'une autre source est interdite, sauf celle dont l'effacement est à l'extrême gauche. »)

Hankamer utilise des exemples dans d'autres langues, et propose sa contrainte comme contrainte transdérivationnelle *universelle*. En français cependant, les phrases correspondant aux phrases anglaises de Hankamer sont parfaitement ambiguës :

(37) Dans le hall maintenant, le patron menace Samson de tirer sur les blancs et Chloé (,) de tirer sur les rouges.

Mais fait plus grave pour l'analyse de Hankamer, une phrase comme

(38) * Il avait donné à Samson trois millions l'année dernière et à Chloé la semaine dernière

qui traduit son exemple : * *Max gave Sally a nickel yesterday and Susan last week*, est aussi agrammaticale. Or en français, on ne peut pas invoquer l'ambiguïté de la structure superficielle, puisque la préposition *à* est présente pour indiquer le datif. De toute évidence, les causes de l'agrammaticalité de (38) sont ailleurs que dans une condition de Non-Ambiguïté. En tous cas, les contraintes imposées à GAPPING n'apportent rien en faveur des contraintes transdérivationnelles.

D'une manière plus générale, il me paraît toujours bizarre de trouver des contraintes syntaxiques (grammaticales) tendant à réduire l'ambiguïté du langage. Il me semble que c'est inventer une contrainte fonctionnelle pour expliquer des problèmes structuraux, et croire que la grammaire contient des règles propres à faciliter la « communication ». Sans doute vaut-il mieux, pour le moment, séparer encore la structure de la fonction du langage.

Autre chose serait de comprendre, comme me le fait remarquer R. Kayne, pourquoi une contrainte telle que (5) existe; il me suggère à ce sujet que (5) pourrait être lié à un caractère *clitique* des articles. En effet, on pourrait imaginer qu'au moment où la relative est placée à la fin du SN, l'article défini s'attache à un nœud dominé par N', que ce soit un adjectif, un nom ou un numéral; si N' ne domine rien, cet attachement serait impossible. Même chose pour les démonstratifs, etc.

Les raisons d'être de la contrainte (5) font partie d'un niveau d'explication supérieur, qui sera abordé ultérieurement.

PROBLÈMES EN SUSPENS

De nombreuses questions restent sans réponses, dans cet article. En particulier :

— la dérivation des possessifs, dans (11) et (26); pourquoi sont-ils incompatibles avec la relative restrictive, et avec les adjectifs non-classifiants? Kayne (1975) suggère une dérivation *Art. (déf.) N à Pro → Pro (Poss) N*; mais :

(39) La voiture au/du patron qu'ils avaient empruntés attendait au parking est possible, il faudrait donc bloquer la dérivation soit par une contrainte sur la « récupérabilité » (comme me le suggère Kayne) ou par une contrainte sur le « spécifieur spécifié », semblable à celle du « sujet spécifié » de Chomsky (1971).

→ La dérivation des démonstratifs *celui, celle, ceux, celles*, qui, contrairement aux pronoms de forme forte ne peuvent pas être modifiés par les numéraux : * *ceux deux*, etc.; ont-ils une structure *ces-eux*, et sont-ils liés aux articles définis, comme le signale Maurice Gross?

— La réduction de la relative doit être formulée de manière à ce que

jamais on ne trouve *ceux rouges* à partir de *ceux qui sont rouges*, par exemple. Ces restrictions restent à définir.

— Enfin, les quatre classes d'adjectifs déterminés plus haut ne couvrent pas l'ensemble des adjectifs.

RÉFÉRENCES

- Chomsky, Noam (1957), *Syntactic Structures*, Mouton.
- Chomsky, Noam (1965), *Aspects of the Theory of Syntax*, MIT Press.
- Chomsky, Noam (1967), « Remarks on Nominalization », publié dans *Readings in English Transformational Grammar*, Jacobs and Rosenbaum, eds., Ginn and C^o, 1970.
- Chomsky, Noam (1971), « Conditions on Transformations », mimeo.
- Emonds, Joseph (1976), *A Transformational Approach To English Syntax*, Academic Press.
- Hankamer, Jorge (1973), « Unacceptable Ambiguity », *Linguistic Inquiry*, vol. IV, n^o 1.
- Jackendoff, Ray (1971), « Gapping and Related Rules », *Linguistic Inquiry*, vol. II, n^o 1.
- Kayne, Richard S. (1975), *French Syntax*, MIT Press.
- Milner, Jean-Claude (1973), *Arguments Linguistiques*, Repères, Mame.
- Milner, Jean-Claude (1974), « Les exclamatives et le complementizer », *Actes du Colloque Franco-Allemand de Grammaire Transformationnelle* (Étude de Syntaxe), Ruwet et Rohrer, eds., Niemeyer.
- Selkirk, Elisabeth (1972), *The Phrase Phonology of English and French*, Ph. D., MIT.
- Williams, Edwin (1971), « Small Clauses in English », mimeo.